

REPUBLICQUE TOGOLAISE



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

27 novembre 2024

CONSEIL DES MINISTRES :

LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2025 EXAMINE



Conseil des ministres (Photo internet)

Lomé, 27 nov. (ATOP) - Le conseil des ministres s'est réuni le mardi 26 novembre, sous la présidence du chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Le Conseil a examiné et adopté un projet de loi et écouté deux communications.

Au titre du projet de loi, le conseil des ministres a examiné et adopté le projet de loi de finances, exercice 2025. Élaboré dans un contexte mondial de ralentissement continu de l'économie, et de durcissement des conditions financières, avec leur impact

sur les investissements et la dette, sur fond de crises entre la Russie et l'Ukraine et au Moyen-Orient, le projet de budget 2025 demeure tributaire du contexte sécuritaire régional et de la persistance des menaces liées au terrorisme et à l'extrémisme violent. En dépit d'une conjoncture marquée par un fléchissement de la croissance et des projections mesurées de reprise dans l'espace CEDEAO et dans la zone UEMOA, l'activité économique sur le plan national est restée dynamique grâce à la bonne exécution des projets et réformes de la Feuille de route gouvernementale, avec une croissance de 6,6% en 2024, qui devrait atteindre 6,8% en 2025.

Le projet de budget de l'État, exercice 2025, s'équilibre en ressources et charges pour un montant de 2.394,2 milliards de francs CFA contre 2.179,1 milliards de francs CFA dans la loi de finances de l'année 2024, soit une hausse de 9,9%. Ayant passé le cap des 2.000 milliards de francs CFA pour la première fois en 2024, le budget de notre pays poursuit sa dynamique de croissance, avec la priorité accordée au volet social qui représente 49,7% des dépenses budgétaires, contre 48% précédemment.

L'accent demeure mis sur la réponse au défi sécuritaire pour défendre le territoire national et protéger les populations, tout en renforçant l'inclusion sociale et économique, pour accroître la satisfaction des besoins des populations et le soutien aux couches vulnérables de notre société.

La poursuite des réformes pour l'assainissement des finances publiques devrait continuer de produire des effets bénéfiques, les efforts engagés par le gouvernement concourant d'année en année à la maîtrise du déficit budgétaire qui ressortirait à 3% du PIB en 2025 contre 6,7% en 2023, et une prévision de 5,9% en 2024. Suivant les orientations du chef de l'État, le gouvernement continuera de privilégier l'efficacité de la dépense publique ainsi que l'amélioration de la qualité des services aux citoyens.

Le Conseil des ministres a écouté une communication relative à la gestion des équipements, matériels et mobiliers médicaux, présentée par le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique. Dans le cadre des projets mis en œuvre dans le domaine de la santé pour l'amélioration de l'offre de soins aux usagers, des matériels et mobiliers médicaux ont été récemment acquis et déployés dans 160 formations sanitaires de tous les districts du pays, avec un taux de satisfaction de 100 % des besoins exprimés. Les équipements comprennent, entre autres, plus de 7.000 lits d'hospitalisation mécaniques et électriques, plusieurs centaines de lits d'accouchement et de tables d'accouchements mécaniques et électriques, des ambulances médicalisées, du matériel et des consommables de laboratoires des appareils bureautiques et du matériel roulant. Ainsi, les hôpitaux ayant reçu du matériel neuf ont pu transférer leurs équipements existants et encore en bon état de fonctionnement aux formations sanitaires des autres niveaux.

Le président de la République a instruit le gouvernement de mettre en œuvre un plan rigoureux de suivi, d'entretien et de maintenance des équipements acquis au profit des formations sanitaires, afin d'en assurer une utilisation durable au service des populations.

Le conseil des ministres a également écouté une communication relative au lancement de la campagne d'identification biométrique, présentée par le ministre de l'économie numérique et de la transformation digitale.

L'identification biométrique de tous les résidents sur le territoire national, dénommé projet e-ID Togo, qui vise à attribuer à chaque personne une identité lui permettant d'accéder à tous les services essentiels, entre dans sa phase opérationnelle, avec la campagne d'enregistrement général des personnes qui va bientôt commencer. Un communiqué du gouvernement précisera les modalités pratiques du déroulement de cette opération. Le gouvernement invite toutes les parties prenantes, notamment au niveau local, à sensibiliser les populations sur l'importance de l'identification biométrique et la nécessité de se mobiliser massivement pour la réussite de la campagne d'enregistrement.
ATOP/Communiqué du conseil des ministres

ECHOS DE LA CAPITALE

ASSEMBLEE NATIONALE/PROJET « LIPSG » :

LES DEPUTES EN FORMATION SUR LES FONDAMENTAUX DE L'EGALITE DE GENRE ET LA BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE

Lomé, 27 nov. (ATOP) - Les députés de la 1^{ère} législature de la 5^{ème} République togolaise sont en formation les 26 et 27 novembre à Lomé sur les fondamentaux de

l'égalité de genre et la budgétisation sensible au genre dans le cadre du projet : « Des législatures inclusives pour des politiques sensibles au genre (LIPSG) ».



Des députés suivant le discours d'ouverture ...



... du président Adézedé

Cette formation est organisée en collaboration avec "African centre for parliamentary affairs" en français le Centre des Affaires Parlementaires en Afrique (ACEPA). Il a bénéficié de l'appui technique, opérationnel et financier du gouvernement canadien.

L'objectif est de doter la législature d'une compréhension approfondie des réalités sociales et une capacité à intégrer les besoins de tous sans distinction du genre dans la planification budgétaire. La tenue de cette formation permettra aux députés et à tous les acteurs impliqués d'approfondir leur compréhension sur les concepts et mieux les intégrer dans l'examen et l'étude des projets et propositions de loi. Il s'agit de sensibiliser les députés aux concepts clés de l'égalité de genre, leur fournir des définitions et une compréhension claire des notions de genre ; et de renforcer les compétences en Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+), faire découvrir aux parlementaires l'importance de l'intersectionnalité pour une analyse plus complète des impacts différenciés de la législation.

Les députés seront outillés pour la collecte de données genrées ; renforcés en capacités sur la budgétisation sensible au genre, ce qui leur permettra de faire l'analyse genre du budget de l'Etat. Le projet LIPSG vise à promouvoir une législation plus inclusive et équitable, contribuant au développement d'une société togolaise plus juste.

Les députés vont suivre quatre modules, notamment les fondamentaux de l'égalité des genres, l'analyse intersectionnelle du genre, la budgétisation sensible aux genres (BSG) et les techniques de collecte de données genrées pour le travail parlementaire.

Le président de l'Assemblée nationale, Sévon-Tépé Kodjo Adézedé a indiqué que ce projet accompagne son institution dans son engagement à intégrer une approche sensible au genre dans son fonctionnement. Il a ajouté que ce soutien se traduit par le renforcement des capacités à voter les lois y compris celles budgétaires et à contrôler à l'action gouvernementale dans une optique inclusive. Le président a souligné que la promotion de l'égalité de genre est au cœur des ambitions de la V^e République. Cette République vise à construire une Assemblée nationale plus inclusive et participative, reflétant les aspirations d'une société où l'égalité entre les sexes est pleinement réalisée. « La présente formation se concentrera sur les notions clés de l'égalité de genre et les méthodologies d'élaboration d'un budget sensible au genre, » a conclu le président Adézedé.

La députée Raymonde Kayi Lawson a relevé que cette formation vient à point nommé parce que le parlement est en pleine session budgétaire. Elle a rappelé que les femmes représentent 20% à l'Assemblée nationale et la femme joue un rôle central dans la politique d'où il est nécessaire de sensibiliser les députés.

En marge de cette formation, le président Adédzé a inauguré un kiosque à café. « Vous savez qu'il y a une dynamique dans ce pays, portée par le chef de l'État. Le café que je viens de déguster est produit par l'un des paysans de chez nous ici, il a un goût formidable. Nous voulons encourager le génie togolais et nos producteurs locaux. Cessons d'exporter l'emploi au Togo », a fait entendre le président Adédzé.



Le président devant le kiosque à café

Le président de l'Assemblée nationale a souligné que lorsqu'on met toute la chaîne en place, la production, la transformation, la consommation, l'exportation, s'il nous faut de ce qui est transformé localement en ce qui concerne une chaîne complexe, « nous créons plus de richesses et d'emplois pour nos jeunes qui n'attendent que cela. Et les députés que nous sommes, vous le voyez, ils encouragent la consommation locale ».

ATOP/SED/KYA

GESTION DES FINANCES PUBLIQUES :

VERS LA NOMINATION ET L'INSTALLATION DES COMPTABLES MATIERES ET DES TRESORIERIS MINISTERIELS ET INSTITUTIONNELS

Lomé, 27 nov. (ATOP) - Les secrétaires généraux et les directeurs des Affaires financières de tous les départements ministériels du Togo ont pris part, le mardi 26 novembre à Lomé, à l'atelier de sensibilisation sur les modalités de nomination et d'installation des comptables matières et des trésoriers ministériels et institutionnels.



M. Akaya (2e de la gauche) ...



...aux participants

L'atelier est initié par le ministère de l'Economie et des Finances en collaboration avec la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (DGTCP).

L'objectif principal de la rencontre est de sensibiliser les participants sur deux décrets pris en Conseil des ministres le 18 septembre passé en vue de les amener à s'approprier de leur contenu. Le premier porte sur la création, attributions, organisation et fonctionnement des postes comptables matières dans les ministères et institutions de la République, ainsi que dans les autres organismes publics. Le deuxième décret est lié à la création des trésoreries ministérielles et institutionnelles. L'application de ces deux textes

permettra de rapprocher l'appareil comptable de l'Etat des différents ordonnateurs par la déconcentration des postes comptables matières et des trésoreries.

La déconcentration de la fonction comptable vise à organiser le recensement, l'enregistrement et le suivi des matières, à assurer la célérité et l'efficacité dans le traitement des dossiers de paiement des dépenses publiques, à permettre la mise à la disposition des décideurs de l'information financière. Ainsi, les comptables matières seront chargés d'assurer la garde et la conservation des biens mobiliers et immobiliers des ministères, la tenue de la comptabilité des matières et la reddition du compte de gestion des matières à la Cour des comptes. A cet effet, il sera nommé dans chaque ministère un comptable principal des matières.

Quant aux trésoriers ministériels ou institutionnels, ils seront chargés du paiement des dépenses des ministères ou institutions, de la tenue de la comptabilité et de la reddition du compte de gestion à la Cour des comptes.

Désormais, la phase administrative et comptable d'exécution des dépenses seront toutes traitées au niveau de chaque ministère.

Trois présentations relatives aux postes comptables matières, trésoreries ministérielles ou institutionnelles et aux perspectives ont permis aux participants de mieux cerner les contours de la comptabilité matière.

Le secrétaire général du ministère l'Economie et des Finances, Akaya Stéphane a affirmé que la mise en œuvre de cette réforme comptable, permettra à l'Etat d'assurer la sécurisation et la protection de son patrimoine mobilier et immobilier et d'exécuter le paiement des dépenses avec beaucoup plus de rapidité. La mise en œuvre de cette réforme va aider à connaître et à produire à tout moment des informations financières et comptables fiables, ainsi que à se conformer aux dispositions des directives de l'UEMOA.

M. Akaya a souligné qu'à ce jour, aucun comptable matières ou trésorier n'est nommé précisant que l'adoption de ces deux décrets permettra très prochainement de procéder à leur nomination et installation. Environ trente trésoriers ministériels et leurs fondés de pouvoirs, onze trésoriers institutionnels et quarante-et-un comptables principaux des matières seront déployés au sein des départements ministériels.

« Cet atelier constitue l'un des préalables essentiels à la nomination et à l'installation des comptables matières et trésorier. Il nous permettra de partager avec vous les attributions d'un poste comptable matières et d'une trésorerie ministérielle, de vous informer sur les modalités de nominations des comptables matières et des trésoriers ministériels et de vous rappeler vos rôles et responsabilités dans le cadre de la déconcentration de la fonction comptable », a-t-il conclu.

L'inspecteur central du Trésor, Kégeh Kossi, directeur de la Comptabilité des matières à la DGTCP a rappelé que la comptabilité classique est une comptabilité financière qui porte sur les ressources alors que la comptabilité matière porte sur les immobilisations corporelles et incorporelles, les stocks en quantité et en valeur. « La comptabilité matière va permettre aux ministères de gérer de façon rationnelle et saine les matières et situer les responsabilités en cas de perte, de protéger les matières et d'assurer leur sécurité », a-t-il confié. M. Kégeh a dit qu'il existe trois catégories de matière : les immobilisations corporelles qui sont les bâtiments, les réserves et les véhicules administratifs, les mobiliers de bureau et le matériel informatique ; les immobilisations incorporelles que sont les brevets, les licences, les sites internet, les logiciels ; et les stocks qui sont les fournitures de bureau, les stocks de carburant et de lubrifiants.

ATOP/TD/DHK

CELEBRATION DES FETES DE FIN D'ANNEES :
LA COMMUNAUTE CHINOISE AU TOGO OFFRE DES CADEAUX AUX ENFANTS
VULNERABLES

Lomé, 27 nov. (ATOP) -
 L'ambassade de Chine au Togo a organisé une journée porte ouverte aux enfants vulnérables et une cérémonie de remise de don au ministère de l'Action sociale le mardi le 26 novembre à Lomé.

La journée porte ouverte a permis aux enfants de découvrir la culture chinoise et bénéficier des consultations ophtalmologiques gratuites. Les enfants souffrant de déficiences oculaires seront pris en charge. Des séances de démonstrations de la pratique des arts martiaux chinois et de dessins ont été également organisées à l'intention des enfants.

Le présent don est l'initiative de la communauté chinoise au Togo et portée par l'ambassade de Chine. Elle illustre la proximité entre les deux peuples pour un bonheur partagé, et une communauté de destin stable, solide et durable.

Le don remis au ministère en charge de l'Action sociale, est essentiellement composé de vivres, jouets et de livres. Il est destiné aux enfants vulnérables pour leur permettre de célébrer les fêtes de fins d'année, comme les autres enfants. Un dîner a été offert aux enfants et au personnel des centres et écoles accompagnant les enfants.

Pour remercier les donateurs, les enfants ont chanté et esquissé des pas de danse en l'honneur de la coopération sino-togolaise.



Remise symbolique à Mme la ministre



Les enfants en joie lors de du repas offert par la chine

La ministre en charge de l'Action sociale, Mme Akossiwa Zinsou-Klassou s'est réjouie du fait que cette manifestation intervienne dans le contexte de la célébration de la journée mondiale de l'enfance, axée au plan national sur le principe de l'inclusion. Elle a salué l'accompagnement de la Chine à bâtir une société où chaque enfant, sans distinction, a la possibilité de s'épanouir, de se former et de contribuer au développement du Togo. Mme Zinsou-Klassou s'est adressée aux enfants en ces termes, « Chers enfants, ces présents sont pour vous. Ils sont le symbole de notre vif désir de vous soutenir, vous accompagner, et vous encourager à réaliser vos rêves. À travers ces dons, nous voudrions vous rappeler que vous n'êtes pas seuls ; vous faites partie d'une nation, d'une communauté, et d'un monde qui croit en votre potentiel et en votre avenir ». La ministre a formulé le vœu que cet élan de fraternité se renforce davantage à travers une solidarité toujours agissante, pour le plus grand bien des deux peuples.

L'ambassadeur de Chine au Togo, Chao Weidong a salué la politique du président de la République Faure Gnassingbé et l'engagement ferme du gouvernement togolais, du ministère de l'Action Sociale, de la Solidarité et de la Promotion de la Femme en particulier, visant à assurer la protection et l'assistance en faveur des enfants vulnérables.

Il a cité un proverbe chinois, qui dit « Si les jeunes sont forts, le pays sera fort », pour dire que les enfants incarnent l'avenir du pays et l'espoir de la nation. M. Chao a rappelé que depuis des années, l'ambassade de Chine reste engagée et passe à l'action en vue d'accompagner les autorités togolaises pour venir en aide aux enfants vulnérables.

La Chine et le Togo ont toujours entretenu, depuis plus de 52 ans, d'excellentes relations axées sur la confiance mutuelle et des échanges fructueux dans divers domaines notamment la diplomatie, le commerce, l'agriculture, les infrastructures, la santé et l'éducation. ATOP/KYA/TGB

NOUVELLES DES PREFECTURES

OTI/ RENFORCER LES SERVICES D'ETAT CIVILS DANS LES SAVANES : **LE PNUD EQUIPE 16 COMMUNES EN MATERIELS INFORMATIQUES**

Mango, 27 nov. (ATOP) - Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a remis aux seize communes de la région des Savanes, un lot de matériels informatiques le mardi 26 novembre à Mango.



Echange de document entre M. Kouassi (à droite) et le maire de Tone



Le préfet Ouadja (à gauche) remet un kit au maire Douli

Cette remise s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui à la prévention des conflits et de l'extrémisme violent dans les zones frontalières du Bénin, du Burkina-Faso et du Togo. Ces kits ont été acquis grâce au Fonds de consolidation de la paix des Nations Unies.

Estimé à plus de 87 millions de FCFA, le lot est composé, entre autres, de 32 ordinateurs, 32 onduleurs, 16 scanners, 16 imprimantes, 16 chargeurs, 32 cartouches d'encre de couleurs et des cartes mémoires. Ces matériels permettront aux communes d'améliorer efficacement les services de l'état civil pour le renforcement de la résilience socio-économique des communautés.

En réceptionnant ces kits, le préfet de l'Oti, Col Ouadja Gbandi, le maire de la commune Oti 1, Baboudou Seidou et son collègue de Tone 3, Douli Manamouya ont exprimé leur reconnaissance au PNUD pour leurs appuis multiformes à la région des Savanes à travers le PURS. Ils ont exprimé leur gratitude au gouvernement qui met en œuvre plusieurs programmes notamment « COSO », « PURS », « CIPLEV » en vue du bien-être des populations des Savanes. Ils ont promis faire un bon usage du matériel afin d'assurer leur durabilité. Face au débordement de la crise du sahel dans les Savanes, les intervenants ont invité la population à co-produire la sécurité avec les Forces de défense et de sécurité (FDS).

Le représentant de la représentante résidente du PNUD au Togo, M. Kouassi Giscard a fait remarquer que son institution reste engagée au côté du gouvernement du Togo pour doter le pays d'un état civil moderne, fiable et accessible à tous les citoyens. Il a ajouté que la qualité de l'état civil est l'un des fondements d'une administration publique performante et aussi un levier essentiel pour garantir les droits fondamentaux des citoyens notamment l'accès à l'éducation, à la santé et à la protection sociale. M. Kouassi a précisé que le choix des communes des Savanes n'est pas fortuit ajoutant que c'est au regard de la situation sécuritaire dans la zone. Il espère que ces outils contribueront à redorer le blason du travail dans les communes pour le bonheur de la population.



Col Ouadja (micro) salue la portée de ces matériels



Vue partielle des invités à la cérémonie

Plusieurs personnalités ont assisté à cette cérémonie notamment des autorités décentralisées, les membres du PURS, des chefs des cantons et des agents des communes bénéficiaires. ATOP/TT/BV

TONE :

DES FEMMES ET JEUNES COMMERÇANTES FORMÉES SUR LES PROCEDURES ET REGLEMENTATIONS DOUANIERES A DAPAONG

Dapaong, 27 nov. (ATOP) – Des femmes et jeunes commerçantes de la région des Savanes ont pris part, les 25 et 26 novembre à Dapaong, à un atelier de formation sur la vulgarisation des procédures et réglementations douanières et autres exigences sur le corridor Abidjan-Lagos.

A l'actif du ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale, l'atelier a bénéficié de l'appui financier de la Banque mondiale à travers le Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP).

L'activité s'inscrit dans l' « axe stratégique 2 de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 : Dynamiser la création d'emploi en s'appuyant sur les forces de l'économie ». Elle se situe également dans le cadre de la sous-composante 3.1 du FSRP : « Faciliter le commerce à travers les principaux corridors et consolider le système de réserves alimentaires ».

L'objectif est de permettre aux femmes et jeunes commerçantes de la région des Savanes de mieux cerner les différentes procédures douanières et autres exigences réglementaires applicables le long du corridor Abidjan-Lagos.



Actrices du commerce transfrontalier et officiels

Les participantes ont été entretenues sur différents modules tels que les enjeux et défis de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) pour les femmes ; l'initiative du commerce guidé (ICG) et les documents commerciaux de la ZLECAF ; le cadre organisationnel, les règles d'origine et les procédures de dédouanement des marchandises. D'autres présentations ont porté sur le protocole de la ZLECAF sur les femmes et jeunes dans le commerce ; le commerce transfrontalier et le mécanisme d'élimination des barrières non tarifaires (BNT) puis le commerce transfrontalier et les facilités offertes par l'Association ouest-africaine du commerce transfrontalier des produits alimentaires, agro-sylvopastoraux et halieutique.



Les participantes suivant une présentation

Le directeur du commerce extérieur, Batchassi Katchali a indiqué que les femmes jouent un rôle important dans le commerce intra régional en Afrique. Elles représentent généralement, d'après lui, la majorité des commerçants transfrontaliers à travers le continent. Cependant, reconnaît M. Batchassi, « elles sont confrontées à un certain nombre de difficultés tels que l'accès à l'information pour mieux exploiter les opportunités commerciales sur les marchés locaux et régionaux, la méconnaissance des procédures douanières et autres exigences réglementaires, du corridor Lagos-Abidjan ». Il s'est dit convaincu que les échanges fructueux contribueront à améliorer les activités des actrices du commerce transfrontalier sur le corridor Abidjan-Lagos.

Le représentant du coordonnateur du FSRP, Lamboni Damtaré a fait savoir que le FSRP a été conçu depuis 2019-2020 pour faire face à tout ce que qu'on observe aujourd'hui comme effet du changement climatique, pour contrer l'impact du Covid-19 et le débordement de la crise du Sahel, puis renforcer les capacités de résilience des populations et du système productif agricole. ATOP/BBG/GKM/KYA

LACS /GOUVERNANCE LOCALE :

DES ACTEURS D'OSC FORMES SUR L'ENGAGEMENT CITOYEN

Aného, 27 nov. (ATOP) – Une vingtaine d'acteurs des organisations de la société civile (OSC) de la région Maritime ont pris part, les 26 et 27 novembre à Aného, à un atelier de formation et de renforcement de capacités. La formation a porté sur l'engagement des jeunes et des femmes dans les processus civiques, politiques et le contrôle citoyen de l'action publique (CCAP).

La rencontre est à l'actif du Groupe de réflexion et d'action, femme, démocratie et développement (GF2D). Elle s'inscrit dans le cadre de son projet de "Renforcement de la participation des personnes vulnérables et marginalisées pour une gouvernance régionale au Togo". L'activité bénéficie du soutien technique et financier de l'ambassade des Etats Unis au Togo.



Les participants et les autorités

L'objectif est de contribuer au renforcement du leadership des jeunes et des femmes et à leur participation et gestion efficace de leur communauté à travers une meilleure connaissance des mécanismes de gestion. Il s'est agi de conscientiser les jeunes et femmes sur l'importance de leur implication dans la gestion de leur communauté et d'accroître leur engagement civique et inclusif.

Plusieurs modules sont développés pour permettre aux participants de bien cerner la thématique. Il s'agit, entre autres, du cadre juridique et institutionnel de la décentralisation, de la gouvernance locale, de l'administration régionale, de l'engagement des jeunes et femmes dans les processus civiques et politiques.

Le secrétaire général de la préfecture des Lacs, Lawson Latévi Agbo a relevé que le gouvernement a initié diverses réformes pour favoriser l'inclusion des jeunes et des femmes dans les processus civiques et politiques cependant plusieurs défis demeurent. « Les barrières socioculturelles et économiques, les obstacles institutionnels, le manque d'informations, de formations et d'opportunités continuent de limiter l'engagement de ces groupes et freinent leur droit de contrôle citoyen de l'action publique », a-t-il indiqué.

La coordinatrice du projet de GF2D, Mme Adékambi Bayi a exhorté les jeunes et les femmes à s'impliquer activement dans les processus civiques et politiques pour que chacun sente qu'un rôle lui est attribué dans la gouvernance locale. Elle a souligné que la participation citoyenne dans les affaires publiques est une responsabilité collective.

Le représentant du maire des Lacs 1, Lawson Laté Ayéku Kpékui a exhorté les participants à s'approprier la thématique en vue de mieux participer à la gestion des affaires publiques.

ATOP/DK/GKM

TCHAMBA :

LE PROJET « MIKAGO » OBTIENT DES RESULTATS ENCOURAGEANTS DANS LA FORET DE GOUBI

Tchamba, 27 nov. (ATOP) – Les autorités locales et acteurs de la préfecture de Tchamba ont salué les réalisations « encourageantes » du projet « Mikago » dans la forêt communautaire de Goubi. C'est à l'issue d'une visite effectuée, le mardi 26 novembre dans ladite forêt, située dans la commune Tchamba 3.

La visite est organisée par le comité de gestion de la forêt de Goubi. Elle s'inscrit dans le cadre du projet « Miel d'abeilles saines et karité des petits producteurs pour les marchés rémunérateurs et pour une meilleure gouvernance des aires protégées des hauts plateaux du Togo » (MiKaGo). Ce projet est financé par l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Il est exécuté, avec l'appui des ONG Vétérinaires sans frontières (VSF)-Suisse et Gestion de l'environnement et valorisation



Table d'honneur de l'atelier à Aneho



Échanges entre acteurs

des produits agropastoraux et forestiers (GEVAPAF). Le but de la visite est de constater les avancées obtenues dans les activités dudit projet pour la préservation de ladite forêt, une meilleure gestion de ses ressources et l'autonomisation des populations riveraines. C'est l'occasion aussi pour les autorités et partenaires d'échanger avec les membres du comité de gestion sur les défis à relever pour préserver cette forêt.

Le projet a permis de définir la limite réelle de la forêt communautaire dont la superficie est de 963 hectares. Cinq parcs à karité sont créés dans la forêt au profit de la coopérative cantonale des collectrices d'amande de karité. Elles sont équipées en matériel de travail et formées en techniques de collecte pour améliorer leur rendement. Elles sont également dotées d'un magasin de stockage. Le projet a également outillé la coopérative des apiculteurs du canton sur les bonnes pratiques d'élevage des reines et



M. Kompa (en veste) observe un pied de karité greffé

de récolte ainsi que sur le marketing. Avec le financement du projet, elle a aussi fabriqué des ruches, acquis du matériel de récolte du miel et construit une miellerie dans le milieu.

Le représentant du préfet de Tchamba, Kompa Alassani, celui du directeur de l'ONG GEVAPAF, Yacoubou Idrissa, le chef canton de Goubi, Oba Akpaligbo III et quelques autorités administratives ont visité les différentes réalisations.

M. Kompa s'est réjoui des acquis sur le terrain. Il a félicité le comité de gestion de la forêt pour les résultats « encourageants » enregistrés dans la mise en œuvre de ce projet qui contribue efficacement à la protection de l'environnement. Il a remercié les partenaires pour leurs appuis multiformes et demandé aux bénéficiaires de prendre soin de ces réalisations pour leur propre épanouissement.

Pour sa part, le secrétaire général du comité de gestion, Guéguélé Abasse a confié que grâce à ce projet les ressources de la forêt communautaire sont mieux gérées et tous les acteurs en tirent un réel profit. Il s'est réjoui particulièrement de la délimitation de la forêt qui permet désormais à chacun de savoir où mener ses activités.

Ce projet est lancé à Goubi en avril 2023. ATOP/JK/MEK

NOUVELLES DE L'ETRANGER

L'OPPOSITION SUD-AFRICAINE MENACE DE DESTITUER LE PRESIDENT RAMAPHOSA

Africanews - Les Combattants de la liberté économique (EFF) et le Mouvement pour la transformation de l'Afrique (ATM) continuent de demander des comptes au président Ramaphosa, insistant sur la nécessité de l'ouverture d'une enquête approfondie dans l'affaire Phala Phala datant de juin 2022.

Tout ce que nous demandons, c'est que le président n'abuse pas de son pouvoir comme l'a fait Jacob Zuma à Nkandla, sa résidence privée. Nous voulons qu'il explique d'où provient l'argent découvert à Phala Phala, sa ferme privée. L'ANC utilise toujours sa majorité au Parlement pour se protéger mutuellement explique un partisan.

La haute cour de justice avait promis de rouvrir le dossier concernant ce vol de plus d'un demi-million de dollars dans la ferme du président sud-africain, ce mois de novembre. Cependant, la Cour constitutionnelle prend généralement plusieurs semaines, voire des mois, pour rendre sa décision. Malgré cela, Julius Malema et ses partisans restent déterminés.

Nous sommes ici pour demander des comptes à l'exécutif. L'ANC est allé au tribunal pour défendre la corruption, pour défendre un homme qui n'a même pas nié qu'il y avait de l'argent dans sa ferme. Camarades, nous allons gagner ce procès contre le président Cyril Ramaphosa. Nous le ramènerons au Parlement et lancerons une procédure de destitution, car l'ANC a utilisé sa majorité de manière inconstitutionnelle.

Toute reprise des procédures de destitution pourrait s'avérer risquée pour le président Cyril Ramaphosa, qui a été réélu pour un second mandat en juin avec le soutien de ses partenaires de coalition. Les alliés de Ramaphosa devront peut-être renforcer leur soutien pour éviter que cette situation ne prenne une tournure plus sérieuse. Africanews

INTERPOL :

1 006 SUSPECTS ARRETES EN AFRIQUE POUR CYBERCRIMINALITE

Africanews - Interpol a arrêté 1006 suspects en Afrique au cours d'une opération de répression de la cybercriminalité qui a duré deux mois et qui a fait des dizaines de milliers de victimes, dont certaines ont été victimes de la traite des êtres humains, et a entraîné des millions de dollars de dommages financiers, a déclaré, le mardi 26 novembre, l'organisation mondiale de police.

L'opération Serengeti, menée conjointement avec Afripol, l'agence de police de l'Union africaine, s'est déroulée du 2 septembre au 31 octobre dans 19 pays africains et a ciblé les criminels à l'origine de ransomwares, de compromissions de courriers électroniques professionnels, d'extorsions numériques et d'escroqueries en ligne, a indiqué l'agence dans un communiqué.

"De l'escroquerie au marketing multiniveau à la fraude à la carte de crédit à l'échelle industrielle, le volume croissant et la sophistication des attaques cybercriminelles sont très préoccupants", a déclaré Valdecy Urquiza, secrétaire général d'Interpol.

Interpol a identifié 35 000 victimes, avec des cas liés à près de 193 millions de dollars de pertes financières dans le monde entier, en précisant que les autorités policières locales et les partenaires du secteur privé, y compris les fournisseurs d'accès à Internet, ont joué un rôle clé dans l'opération.

"Grâce à Serengeti, Afripol a considérablement renforcé son soutien à l'application de la loi dans les États membres de l'Union africaine", a déclaré Jalel Chelba, directeur exécutif d'Afripol, dans le communiqué.

Au Kenya, la police a procédé à près de deux douzaines d'arrestations dans le cadre d'une affaire de fraude à la carte de crédit en ligne liée à des pertes de 8,6 millions de dollars. Au Sénégal, pays d'Afrique de l'Ouest, des agents ont arrêté huit personnes, dont cinq ressortissants chinois, pour une escroquerie à la Ponzi en ligne d'une valeur de 6 millions de dollars.

Chelba a déclaré qu'Afripol se concentre désormais sur les menaces émergentes telles que les logiciels malveillants basés sur l'intelligence artificielle et les techniques de cyberattaque avancées.

Parmi les autres réseaux démantelés figurent un groupe camerounais soupçonné d'utiliser une escroquerie de marketing multiniveau pour le trafic d'êtres humains, un groupe criminel international en Angola gérant un casino virtuel illégal et une escroquerie d'investissement en crypto-monnaie au Nigeria, a indiqué l'agence.

Interpol, qui compte 196 pays membres et a fêté son centenaire l'année dernière, aide les forces de police nationales à communiquer entre elles et à traquer les suspects et les criminels dans des domaines tels que la lutte contre le terrorisme, la criminalité financière, la pédopornographie, la cybercriminalité et la criminalité organisée.

L'organisation policière la plus importante au monde, sinon la mieux financée, est confrontée à de nouveaux défis, notamment à l'augmentation du nombre de cas de cybercriminalité et d'abus sexuels sur des enfants, ainsi qu'à des divisions croissantes entre ses pays membres.

L'année dernière, Interpol disposait d'un budget total d'environ 176 millions d'euros (environ 188 millions de dollars), contre plus de 200 millions d'euros pour l'agence de police de l'Union européenne, Europol, et quelque 11 milliards de dollars pour le FBI aux États-Unis. RFI

ISRAËL-HEZBOLLAH :

LE CESSEZ-LE-FEU OFFICIELLEMENT EN VIGUEUR AU LIBAN

Africanews - Le cessez-le-feu entre Israël et le Hezbollah est entré en vigueur ce mercredi 27 novembre à 4 heures du matin, sans qu'aucune violation ne soit signalée dans les heures suivant son application.

L'accord négocié sous l'égide des Etats-Unis stipule le retrait des forces israéliennes du Liban sur une période de 60 jours, avec une prise en charge du sud du pays par l'armée libanaise pour empêcher toute reconstitution des forces du Hezbollah.

Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a averti que toute violation de l'accord entraînerait une réponse ferme de la part d'Israël : toute violation du cessez-le-feu par le Hezbollah, qu'il s'agisse d'une attaque directe ou d'efforts pour se réarmer en vue de futures agressions, sera considérée comme une transgression grave de l'accord. Une réaction ferme sera appliquée à toute infraction.

Cette décision marque une étape vers la fin de 14 mois de combats liés au conflit en cours dans la bande de Gaza. Cependant, elle ne traite pas directement la guerre dévastatrice dans cette région. Néanmoins, une cessation des hostilités au Liban pourrait diminuer le risque d'un conflit plus large entre Israël et l'Iran, qui soutient le Hezbollah et le Hamas tout en échangeant des armes avec ces groupes. Malgré cela, l'accord fait face à une opposition en Israël, comme en témoigne la manifestation de dizaines de militants de droite à Tel-Aviv mardi soir pour protester contre ce cessez-le-feu. Africanews

SPORTS

AL AHLY DÉMARRE SA DÉFENSE DU TITRE EN FORCE, LES PYRAMIDS DOMINENT SAGRADA

Le Caire (Cafonline)-Champion en titre, Al Ahly a lancé sa quête d'un troisième sacre consécutif en Ligue des Champions CAF TotalEnergies par une éclatante victoire 4-2 face au Stade d'Abidjan, le mardi 26 novembre au Caire; lançant ainsi la quête de sa 15e couronne

Dominateurs dès le coup d'envoi, les recordmen égyptiens ont pris une solide avance en première période, menant 3-1 grâce à un doublé de Mahmoud Kahraba et un but de Mohamed Magdi Kafsha.

Le Stade d'Abidjan, porté par Kassoum Koné, a tenté de résister, mais n'a pu contenir la puissance offensive des locaux. Kahraba, impérial, a inscrit un troisième but personnel en seconde période, scellant définitivement le sort du match, malgré une réduction tardive de l'écart par Roger Assalé pour les Ivoiriens.

Pyramids FC brille dans le Groupe D

De leur côté, les Pyramids FC d'Égypte ont ébloui le stade de la Défense Aérienne du 30 Juin au Caire avec une prestation magistrale, écrasant Sagrada Esperança d'Angola sur un large score de 5-1.

Ibrahim Adel s'est illustré comme l'homme du match, signant un doublé, dont une splendide ouverture du score dès la 17^e minute. Fiston Mayele, Mohamed Hamdy et Ahmed Atef ont également trouvé le chemin des filets, tandis que Cachí a sauvé l'honneur pour Sagrada en toute fin de rencontre.

Cette démonstration de force confirme les ambitions des Pyramids FC, bien décidés à marquer leur deuxième campagne en phase de groupes par une progression significative.

Match nul et vierge à Pretoria

Dans le Groupe B, les Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud ont été accrochés à domicile par les novices congolais de Maniema Union, se quittant sur un score nul et vierge (0-0) au Loftus Versfeld Stadium.

Malgré une nette domination en termes de possession, les Sud-Africains ont manqué de réalisme, ratant plusieurs opportunités, dont une frappe de Lucas Ribeiro Costa qui a échoué sur la barre transversale. En face, la défense solide et disciplinée de Maniema Union a permis aux visiteurs de repartir avec un point précieux pour leur première expérience en phase de groupes.

Le Groupe B se poursuit avec le très attendu derby marocain entre le Raja Casablanca et les FAR de Rabat. Parallèlement, dans le Groupe C, le CR Belouizdad croisera le fer avec Orlando Pirates, tandis que l'Espérance Sportive de Tunis affrontera Djoliba dans l'ultime rencontre du Groupe D prévue en soirée.

Cafonline

LIGUE DES CHAMPIONS:

LE PSG SUR LE FIL DE L'ÉLIMINATION APRÈS SA DÉFAITE FACE AU BAYERN

Munich (RFI)-Le Paris SG, qui était dans l'obligation de gagner à Munich, a été battu (0-1) par le Bayern mardi 26 novembre lors de la 5^e journée de la Ligue des champions. À trois journées de la fin de la phase de qualification, une élimination dès le premier tour pend au nez des Parisiens.

Il y a encore de l'espoir, mais il est mince. Comme le fil sur lequel est suspendu le Paris Saint-Germain, battu par le Bayern Munich (0-1) et plus que jamais sous la menace d'une élimination précoce en Ligue des champions.

Les données étaient pourtant claires pour les hommes de Luis Enrique : avec seulement quatre unités en quatre journées, Paris avait l'obligation s'imposer en Bavière pour espérer une qualification pour les 16^e de finale. Sauf que l'adversaire, le Bayern, restait sur trois victoires consécutives face au PSG, et surtout avait autant besoin de points que son hôte.

SAFONOV FAUTIF...

Dans une rencontre plus maîtrisée par les Munichois face à des Parisiens qui ont eu leur chance, la différence s'est faite sur un corner sur lequel le gardien parisien Safonov n'est pas exempt de tout reproche. Son mauvais dégagement des deux poings a

profité en effet au défenseur coréen Kim Min-Jea qui a ouvert le score d'une reprise de la tête (38e). Safonov, le pari de Luis Enrique qui avait décidé de mettre sur le banc le titulaire habituel, l'Italien Gianluigi Donnarumma, aura pourtant maintenu son équipe en vie. Comme sur cette magnifique parade sur une frappe de Jamal Musiala qui finit sur son poteau (74e).

Le PSG, maladroit comme lors de ces précédentes sorties (seulement trois buts inscrits) aurait pu espérer mieux, mais l'exclusion d'Ousmane Dembélé pour cumul de cartons jaunes, a fini par plomber les chances offensives du club français dès la 56e minute. C'est une défaite qui place un peu plus le PSG, incontestable leader de la Ligue 1, en très mauvaise posture avec une 26e place sur 36, qui l'élimine pour le moment de la course aux barrages (16e de finale). Il reste trois rencontres à Bradley Barcola et aux siens, face à Salzburg, Manchester City et Stuttgart, pour éviter une catastrophe industrielle et une élimination au premier tour ; la première de l'ère qatarienne en Ligue des champions.

Brest dompté par le FC Barcelone

Brest a été battu 3 à 0 (mi-temps: 1-0) par Barcelone, qui a largement dominé la rencontre, lors de la cinquième journée de la phase de ligue de Ligue des champions, perdant ainsi son invincibilité dans la compétition, mardi en Catalogne.

Barcelone a ouvert la marque sur un penalty transformé par Robert Lewandowski qui a pris à contre-pied Marco Bizot, pour son 100e but dans la compétition reine du football européen. Dani Olmo a doublé la mise en marquant de près après un contrôle orienté sur un centre rasant de la gauche (66e). Lewandowski a réussi le doublé dans le temps additionnel en marquant de près après un cafouillage de la défense brestoise (90+2).

RFI

Copyright, ATOP. Tous droits réservés